



Belfort,
le 24 septembre 2018

Monsieur Guillaume PEPY
Président directeur général
SNCF Mobilités
9 rue Jean-Philippe Rameau
93633 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

cc. Madame Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports

Monsieur le Président directeur général,

Le plan de transport 2019 du TGV Rhin-Rhône proposé par SNCF Mobilités fait l'objet d'une communication menée par vos services auprès des élus territoriaux des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté depuis plusieurs mois. A ce titre, certain de nos adhérents ont eu une connaissance partielle de l'évolution des dessertes envisagée pour le TGV Rhin-Rhône à partir de 2019.

Les changements proposés, qui consisteraient principalement en la suppression de deux TGV empruntant directement la LGV Rhin-Rhône, et de deux autres TGV circulant sur le réseau élargi dont la LGV Rhin-Rhône fait partie, ont suscité une vive émotion auprès de nos adhérents et dont nous souhaitons vous faire part.

Les collectivités partenaires de la LGV Rhin-Rhône ont accepté un plan de dessertes au lancement du TGV Rhin-Rhône en décembre 2011 qui n'était pas à la hauteur des ambitions du Dossier d'approbation ministériel de 2006 mais qui comportait néanmoins une introduction progressive de nouveaux services jusqu'en 2015. Toutefois l'offre TGV Rhin-Rhône a commencé à s'affaiblir dès l'année 2016 avec la suppression d'un aller-retour quotidien entre Strasbourg et Lyon.

Aujourd'hui nous constatons avec tristesse et consternation les nouvelles atteintes portées à l'essence même du TGV Rhin-Rhône par les changements proposés :

- L'affaiblissement significatif de l'axe Nord-Sud par la suppression du TGV Strasbourg-Marseille empruntant la ligne du Revermont, et par la suppression du TGV Bâle-Marseille. En conséquence il n'y aura plus que 5 allers-retours quotidiens offerts entre Strasbourg et Lyon en 2019 comparés à 7 en 2015, 4 entre Mulhouse et Lyon (6 en 2015), et 5 entre Belfort-Montbéliard ou Besançon et Lyon (7 en 2018).
- La dégradation globale de la qualité de l'offre de liaisons entre les villes de l'axe Rhin-Rhône, avec des trous de jusqu'à 5 heures et des arrivées trop tardives dans certaines villes. Ceci enlèvera beaucoup de la pertinence de la desserte grande vitesse et rendra difficiles voire impossibles des déplacements efficaces pour la clientèle d'affaires dans la journée.

- Le rétrécissement de l'offre internationale, pourtant un des aspects fondamentaux du positionnement du TGV Rhin-Rhône dans le réseau européen, par la suppression du TGV Bâle-Marseille et le détournement du TGV Fribourg-Paris via Strasbourg. L'absence d'une TGV directe entre le Sud du Bade-Wurtemberg et la Bourgogne-Franche-Comté va à l'encontre des liens forts qui existent entre ces deux régions.
- La disparition du dernier TGV bolide entre Strasbourg et Lyon, l'un des marqueurs forts de la LGV Rhin-Rhône comme trait de liaison efficace et rapide entre les grandes métropoles françaises.

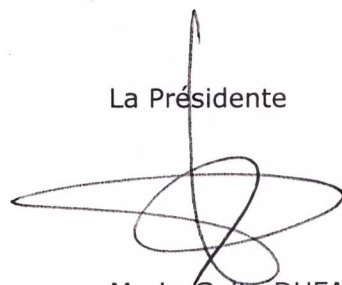
Les facteurs évoqués dans la communication de SNCF Mobilités - la modernisation de la gare Lyon Part-Dieu, l'équation économique du modèle TGV et l'évolution du comportement des voyageurs - n'expliquent pas et ne justifient pas cette dégradation de la desserte du TGV Rhin-Rhône. Il est évident qu'une politique de desserte qui affaiblit et déstabilise l'offre ne soit pas de nature à gagner la confiance des voyageurs et de les fidéliser. Au contraire, la réduction globale de la quantité et de la qualité de l'offre risque d'entraîner une désaffection de la clientèle et une détérioration de l'équilibre économique du TGV Rhin-Rhône qu'elle est censé endiguer.

Les changements proposés mettent aussi les collectivités partenaires qui ont porté politiquement et financièrement le projet de LGV Rhin-Rhône dans une position difficile par rapport à nos populations. Ces collectivités ont consenti des investissements d'argent public dans une optique de développement de nos territoires dans la durée. Tout affaiblissement de la desserte est hautement nuisible pour l'atteinte de ces objectifs.

Comme nous vous l'avons déjà rappelé, notre responsabilité collective - Etat, collectivités territoriales, Union européenne, Confédération helvétique, SNCF Réseau et SNCF Mobilités - est engagée sur la réussite du TGV Rhin-Rhône. Nous vous proposons ainsi de retravailler votre plan de transport 2019 et nous nous tenons prêts à collaborer avec vous pour trouver des solutions qui répondent à l'ensemble de nos objectifs. A cet effet je vous signale que l'Assemblée Générale de notre Association se tiendra à Dijon le jeudi 4 octobre 2018 à 15h et nous serons heureux de vous accueillir à cette occasion pour échanger sur l'ensemble de ces points.

Comptant sur votre collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Président directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending upwards.

Marie-Guite DUFAY